



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA SADC PRÉVOIT LA TENUE DE LA 29^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SOUS-COMITÉ DES CHEFS DE POLICE / DE L'ORGANISATION RÉGIONALE DE COOPÉRATION ENTRE LES CHEFS DE POLICE DE L'AFRIQUE AUSTRALE (SARPCCO) A ZAMBIE

Le 10 juin 2024 à Gaborone (Botswana) : La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) accueillera la 29^e assemblée générale annuelle du Sous-comité des Chefs de police / de l'organisation régionale de coopération entre les Chefs de Police de l'Afrique australe (SARPCCO) à Lusaka (Zambie) les 13 et 14 juin 2024. À l'ordre du jour, des discussions sur les stratégies et les interventions destinées à lutter contre la criminalité transfrontalière qui s'avère une menace grave à la paix, la sécurité, l'intégration régionale et aux initiatives de développement.

Au cours de cette réunion, les Chefs de police passeront en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre, à l'échelle régionale et internationale, des instruments juridiques et des stratégies visant à prévenir et à combattre la criminalité transnationale organisée. Par ailleurs, ils aborderont les questions de coopération et de coordination relatives à l'entraide judiciaire en matière pénale et aux processus d'extradition.

De plus, dotée de la volonté de lutter contre la criminalité transnationale organisée, l'assemblée générale vise également à renforcer les cadres régionaux afin de contribuer à la réalisation des objectifs du plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP 2020-2030). Cet exercice permettra en effet de considérer les objectifs stratégiques liés aux activités policières, à la coopération dans le domaine politique, à la démocratie, à la bonne gouvernance, à l'État de droit ainsi qu'aux droits humains et à la sécurité humaine.

La réunion sera présidée par Monsieur Graphel Musamba, Inspecteur général des services de police zambienne de la République de Zambie, en sa qualité de Président de la SARPCCO.

Elle sera également l'occasion de revoir et d'examiner les programmes et les activités dont les modalités sont régies par les instruments suivants : la Stratégie intégrée de la SADC en matière de prévention et de lutte contre la criminalité transnationale organisée et son plan d'action, le Protocole de la SADC sur le contrôle des armes à feu, des munitions et d'autres matériels connexes ainsi que le Protocole sur l'extradition et l'entraide judiciaire en matière pénale, le Protocole sur la lutte contre les drogues illicites et le Protocole de la SADC contre la corruption.

La SARPCCO joue un rôle essentiel dans la prévention et la lutte contre la criminalité transfrontalière et la criminalité transnationale organisée et constitue désormais une

référence en matière de coopération entre les services de police à l'échelle internationale.

La réunion de la SARPCCO sera précédée des réunions suivantes.

- Le 10 juin 2024: Réunion des Chefs des bureaux centraux nationaux d'Interpol (NCB).
- Les 11 et 12 juin 2024 : Réunion des organes techniques de la SARPCCO.

Pour toute demande de renseignements liée à la presse, veuillez contacter :

Madame Barbara Lopi, responsable de la communication et des relations publiques, par courriel : blopi@sadc.int, M. Letso Mpho par courriel à lmpho@sadc.int et M. Malumo Timothy par téléphone +260 95 5602313 ou, par courriel prinfo@sadc.int

SADC en bref

La SADC est une organisation de 16 États membres créée en 1980 sous le nom de Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et transformée en août 1992 en Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a pour mission de promouvoir la croissance économique et le développement socio-économique durable et équitable par le biais de systèmes efficaces et productifs, du renforcement de la coopération et de l'intégration, de la bonne gouvernance et de la paix et de la sécurité durables, afin que la Région s'impose comme un acteur compétitif et efficace sur la scène des relations internationales et au sein de l'économie mondiale. Ses États membres sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République démocratique du Congo (RDC), l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Publié par le Secrétariat de la SADC

Le 10 juin 2024

Gaborone, Botswana